



Riche de ses 350 ans d'histoire, La Prairie offre une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés. Dynamique grâce à de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle mise sur un développement économique durable pour maintenir un niveau de taxation compétitif. Ses nombreux attraits touristiques, son Site patrimonial déclaré, ses parcs de conservation, son marché public et sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent constituent quelques-uns de ses atouts indéniables. Située en Montérégie, dans la MRC de Roussillon, La Prairie est une ville en plein essor, résolument tournée vers l'avenir, qui compte 25 322 habitants.



Étudiants recherchés

Chefs d'équipes

Programmes Accompagnement, Adolesfun, Camp de jour, Parc-courir et Service de garde

Moniteurs

Accueil du service de garde, Adolesfun (programme offert aux 12 à 15 ans), Camp de jour, Parc-Courir et Service de garde

Accompagnateurs spécialisés pour enfants à besoins particuliers ou avec handicap

De l'expérience et/ou une formation scolaire complétée ou en voie d'obtention en éducation spécialisée, travail social ou autres champs d'études connexes sont requises.

Les chefs d'équipes, les moniteurs et les accompagnateurs spécialisés s'engagent à suivre la formation DAFA offerte par la Ville au printemps (dates à confirmer) et devront être disponibles pour la planification estivale, la formation RCR obligatoire aux 2 ans (dates à confirmer) et toute la durée du programme estival soit du 22 juin au 16 août 2019.

Sauveteurs-chefs, assistants sauveteurs-chefs, sauveteurs et assistants sauveteurs

Étudiants affectés à la piscine municipale. Horaire et période de travail directement rattachés aux conditions climatiques. Exigence du brevet de Croix de bronze valide pour le poste d'assistant sauveteur. Exigence du brevet de Sauveteur national piscine valide (moins de deux ans) pour tous les autres postes.

Préposés à l'entretien : Service des loisirs

Entretien des terrains sportifs (ex. : surveillance, lignage et pose de buts le jour, le soir et la fin de semaine). Les candidats devront être disponibles du 1^{er} mai au 23 juin à temps partiel, du 24 juin au 31 août à temps plein et du 1^{er} septembre au 30 octobre 2019 à temps partiel.

Préposés à l'entretien : Service des travaux publics et du génie - parcs, espaces verts et/ou horticulture

Des connaissances en horticulture sont un atout (ex. : nettoyage de parcs et espaces verts; plantation et entretien de fleurs; menus travaux de peinture).

Préposés à l'entretien : Service des travaux publics et du génie – entretien mécanique

Des connaissances en entretien mécanique sont un atout.

Exigences

- Être aux études à temps plein dans un établissement reconnu (minimalement au deuxième cycle du secondaire)
- Poursuivre des études à temps plein dans une institution reconnue, en septembre 2019
- Joindre une preuve de scolarité à la demande d'emploi (non requise pour les accompagnateurs spécialisés)

Renseignements sur les postes

- Service des loisirs au 450 444-6700
- Service des travaux publics et du génie au 450 444-6684

Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles

- Sur le site Internet de la Ville : www.ville.laprairie.qc.ca, section Carrières
- À l'hôtel de ville, 170 boulevard Taschereau, bureau 400, La Prairie
- Au Centre multifonctionnel Guy-Dupré, 500 rue Saint-Laurent, La Prairie

Taux horaire et entrée en fonction

- À partir de 12,00 \$ pour les préposés à l'entretien
- Selon la grille salariale des employés saisonniers en vigueur pour les autres emplois
- L'entrée en fonction est progressive à compter du **25 février 2019** (selon le poste)

**Tout étudiant intéressé doit faire parvenir son curriculum vitae
au plus tard le 10 février 2019**

Courriel

emploi@ville.laprairie.qc.ca

Télécopieur

450 444-6636

Courrier

Ville de La Prairie

Service des ressources humaines

170, boulevard Taschereau, bureau 400

La Prairie (Québec) J5R 5H6

Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

La Ville de La Prairie applique un programme d'équité en matière d'emploi.

Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.